



Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2022 au complexe scolaire

Registre des électeurs :

- Electeurs inscrits : 509
- Electeurs présents : 19

M. René Riat, Président des assemblées communales, déclare celle-ci ouverte et présente l'ordre du jour suivant, selon la publication parue dans le Journal officiel no 42 du 25 novembre 2022 et dans le tout-ménage du 17 novembre 2022.

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 juin 2022 ;
2. Discuter et approuver le budget 2023, fixer la quotité d'impôt et les taxes y relatives ;
3. Prendre connaissance du décompte final pour le raccordement en eau potable des infrastructures du FC Bure ;
4. Fixer le prix de vente du terrain à bâtir communal pour l'année 2023 et donner la compétence au Conseil communal pour la vente.
5. Divers.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Sont nommés scrutateurs MM. Bernard Jubin et Michel Crelier. L'entrée en matière sur les différents points de l'ordre du jour n'est pas contestée, l'Assemblée peut donc délibérer valablement.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 juin 2022

Le Président informe l'Assemblée que le procès-verbal a été déposé publiquement sur le site internet communal ainsi qu'au secrétariat communal. Il indique qu'aucune demande de complément ou de modification n'est parvenue au bureau communal.

Constatant que l'Assemblée ne demande pas la parole, il passe au vote.

- **Le procès-verbal de l'assemblée communale du 20 juin 2022 est accepté à la majorité des ayants droit.**

.....



2. Discuter et approuver le budget 2023, fixer la quotité d'impôt et les taxes y relatives.

Il revient à M. le Maire Sébastien Gschwind, en charge du dicastère des finances, de présenter ce point.

Il annonce que le budget de fonctionnement 2023 prévoit un résultat final déficitaire de 84'307.00 CHF pour un total de charges de 2'780'336.00 CHF. Il passe ensuite en revue les rubriques en donnant quelques explications :

0 Administration générale

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Législatif et exécutif	65'465 CHF		63'107 CHF	
Services généraux	217'910 CHF		225'540 CHF	
Total	283'375 CHF		288'647 CHF	

Différence :

- Cabane forestière : budget pour changer les tables extérieures

1 Ordre et sécurité publics - Défense

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Scolarité obligatoire	787'325 CHF		798'983 CHF	
Ecoles spécialisées	89'750 CHF		89'883 CHF	
Total	877'075 CHF		888'866 CHF	

Différence :

- Diminution des coûts du cadastre (moins de changements en 2023)
- Plus de location des abris



2 Formation

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Scolarité obligatoire	787'325 CHF		798'983 CHF	
Ecoles spécialisées	89'750 CHF		89'883 CHF	
Total	877'075 CHF		888'866 CHF	

Différence :

- Augmentation de l'écologie pour l'école secondaire
- Amortissement UAPE et ordinateurs
- + location pour UAPE (année complète)

3 Cultures – Sports – Loisirs – Eglises

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Autres fonctions de la culture	4'000 CHF		4'000 CHF	
Sports et loisirs	34'049 CHF		36'300 CHF	
Total	38'049 CHF		40'300 CHF	

Différence

- Charges de la patinoire
- Bibliobus

4 Santé

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Promotion de la santé et prévention	3'280 CHF		3'231 CHF	
Autres fonctions et prestations de la santé publique	1'600 CHF		1'600 CHF	
Total	4'880 CHF		4'831 CHF	



- Infirmières scolaires et participation aux soins dentaires
- Abonnements défibrillateurs

5 Prévoyance sociale

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
AVS	208'573 CHF		207'950 CHF	
Famille et jeunesse	16'500 CHF		60'510 CHF	
Chômage	17'769 CHF		16'746 CHF	
Aide sociale et domaine de l'asile	280'540 CHF		339'840 CHF	
Total	523'382 CHF		625'046 CHF	

Différence :

- UAPE – 60'000 CHF – contrebalancé par 20'000 CHF de location (sous compte formation)
- Augmentation Aide sociale et domaine de l'asile

6 Trafic

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Circulation routière	147'650 CHF		143'100 CHF	
Transports publics	11'600 CHF		11'600 CHF	
Total	159'250 CHF		154'700 CHF	

- Circulation routière : routes communales, yc amortissement et intérêts (notamment trottoirs), éclairage public, entretien (fauchage, déneigement, entretien véhicule),
- Transports publics : dont Noctambus



7 Environnement – Territoire

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Approvisionnement en eau (service)		1'660 CHF		2'550 CHF
Assainissement des eaux (service)		16'200 CHF		15'700 CHF
Déchets (service)		40 CHF		4'740 CHF
Protection des espèces et du paysage	1'250 CHF		1'250 CHF	
Autres fonctions de la protection de l'environ.	5'900 CHF		7'400 CHF	
Aménagement du territoire	5'060 CHF		5'060 CHF	
Total		5'690 CHF		9'280 CHF

8 Economie publique

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Agriculture		15'000 CHF		15'000 CHF
Sylviculture (service)		600 CHF		5'100 CHF
Tourisme	2'200 CHF		2'750 CHF	
Total		13'400 CHF		17'350 CHF



9 Finances - impôts

Rubrique	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
Impôts		1'777'440 CHF		1'816'800 CHF
Conventions fiscales		4'800 CHF		4'800 CHF
Péréquation financière		34'361 CHF		90'333 CHF
Administration de la fortune et de la dette		910 CHF		1'800 CHF
Redistributions		200 CHF		200 CHF
Financements spéciaux	17'900 CHF		22'990 CHF	
Total		1'797'991 CHF		1'887'991 CHF

- Impôts : impôts personnes physiques, personnes morales, autres impôts (taxes immobilières, impôts sur la fortune)
- Administration de la fortune et de la dette : cette rubrique comptabilise les intérêts encaissés sur nos actifs, ainsi que les intérêts payés sur nos dettes.
- Redistributions : il s'agit de la parte de la taxe sur le CO2 redistribué par la Confédération
- Péréquation financière : 60'000.- de plus



Récapitulation du budget 2023

Libellé	Budget 2022 Charges nettes	Revenus nets	Budget 2023 Charges nettes	Revenus nets
0 Administration	283'375 CHF		288'647 CHF	
1 Ordre et sécurité publics	16'910 CHF			3'490 CHF
2 Formation	877'075 CHF		888'866 CHF	
3 Culture – sports - loisirs	38'049 CHF		40'300 CHF	
4 Santé	4'880 CHF		4'831 CHF	
5 Prévoyance sociale	523'382 CHF		625'046 CHF	
6 Trafic - Transports - Télécom	159'250 CHF		154'700 CHF	
7 Environnement - Territoire		5'690 CHF		9'280 CHF
8 Economie publique		13'400 CHF		17'350 CHF
9 Finances - impôts		1'797'991 CHF		1'887'963 CHF
Déficit	85'840 CHF		84'307 CHF	

Le Conseil communal propose un **budget déficitaire de 84'307 CHF** pour 2023, plus ou moins dans la même ligne budgétaire que l'année dernière.

Aperçu de la quotité d'impôt et des taxes 2023

Quotité d'impôts	2,25
Taxe immobilière	1,00 ‰
Avance cadastrale	0,20 ‰
Taxe abonnement à l'eau	CHF 3.00 (0 – 500 m ³) CHF 2.80 (501 – 1500 m ³) CHF 2.60 (1501 – m ³) Garantie minimum CHF 170.–
Taxe des eaux usées	125% sur la taxe des eaux
Enlèvement des ordures	Taxe de base CHF 145.–
Taxe des chiens	CHF 50.– au village CHF 30.– aux fermes extérieures

M. le Maire propose de laisser la quotité d'impôts inchangé et également les autres taxes et de ne pas les modifier.



Le président ouvre la discussion :

Un citoyen prend la parole, il demande dans quel état d'esprit on peut faire un budget pareil ? On ne s'en remet pas à la chance on s'en remet à l'expérience.

Réponse de M. le maire : tous les éléments ont une marge de manœuvre, on les budgète le plus bas possible. Cela fait 6 ans que je suis maire, et aucun emprunt sur 6 ans, à part la rénovation de l'école. En comparaison avec d'autres communes, on essaie de limiter les charges au maximum avec la meilleure conscience possible. Nous essayons également d'être le plus restrictif possible au niveau des charges.

Sébastien explique encore que pour chaque investissement qui a été fait, un projet a été présenté à l'assemblée communale et approuvé par cette dernière. Il y a des investissements nécessaires pour une commune. Au niveau de l'école c'était une nécessité, c'est le poumon de notre village. Nous avons une réserve budgétaire pour pouvoir amortir les mauvaises années qui pourraient venir. La situation économique n'est pas au mieux. On limite les charges au maximum. Dans notre commune, nous n'avons investi que ce qui était nécessaire. On a une réserve budgétaire pour pouvoir amortir les mauvaises années qui pourraient venir. La situation économique n'est pas au mieux.

Un citoyen pose la question suivante : combien d'hectares de terres pour les revenus des fermages ? Damien donne la réponse : 32 ha

Un citoyen souligne que la réfection de la traversée du village a été un bienfait pour tout le monde. Il faut être d'accord de financer.

Un citoyen demande ce que coûte les eaux usées à la commune ? Pourquoi 125 % ?

M. le maire : on a des conventions avec la place d'armes. On paye un montant plafond annuel ! Cette STEP devient vieille, des travaux devront être entamés. Une partie sera financée par la commune et une partie par l'armée. Il y a un règlement communal, on a très peu de choix.

Un citoyen demande encore, si la place d'armes a prévu une réfection d'assainissement de la STEP ?

M. Le maire : Oui, des études sont faites pour des travaux de rénovation. La commune a demandé à avoir une étude pour garder la STEP ou pas. Si nous décidons de rester des investissements devront être menés.

Constatant que la parole n'est plus demandée, le Président passe au vote.

- **C'est à la majorité et sans avis contraire que le budget de fonctionnement, la quotité d'impôt et le taux des taxes proposés par le Conseil communal sont acceptés par l'Assemblée communale.**



3. Prendre connaissance du décompte final pour le raccordement en eau potable des infrastructures du FC Bure

Il revient à M. Michel Vallat de présenter ce point.

Compte	Budget	Ecart (+/-)
- 138'869.95	146'680.--	7'810.05

Désignation	Compte	Budget	Ecart(+/-)
Travaux de génie civil	39'064.15	45'400.--	5'935.85
Conduite d'eau	47'624.35	46'600.--	- 1'024.35
Prestations particulières	8'574.95	16'800.--	8'045.05
Honoraires d'ingénieurs et particuliers	39'333.40	27'000.--	- 12'333.40
Divers et imprévus		10'880.--	10'800.--
Notaire (servitude)	2500.--		- 2500.--
DDPS (indemnités)	1'773.10		- 1'773.--
Total	138'869.95	146'680.--	7'810.05

Le Président ouvre la discussion :

Un citoyen pose la question, à savoir si le financement est passé par un compte ou un emprunt ? Réponse de Michel Vallat : Budgété sur le compte de fonctionnement de l'eau.

Pas d'autres questions.

4. Fixer le prix de vente du terrain à bâtir communal pour l'année 2023 et donner compétence au conseil communal pour la vente.

M. Le maire explique que nous avons vendu le dernier terrain communal. Il semble important de fixer le prix de vente du terrain à bâtir. On pourrait avoir l'opportunité de vendre des terrains, raison pour laquelle, le conseil communal propose de fixer le prix de vente du terrain à CHF 75.- le m2, comme jusqu'à maintenant.

Question d'un citoyen : Etant donné que la commune n'a plus de terrain à bâtir, ne devait-elle pas en acheter ?

Réponse de M. le maire : en tant que commune on devrait acheter des terrains à ce prix-là, on ne peut pas faire de perte sur l'achat d'un terrain.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.



- L'assemblée communale accepte à l'unanimité le prix de vente du terrain à bâtir pour l'année 2023 à CHF 75.-/m²

5. Divers

Y a-t-il des questions ? Pas de questions.

La parole est donnée à notre maire, Sébastien, pour un bilan de législature, dont voici le texte :

En cette fin de législature, qui coïncide aussi pour moi avec la fin de mon mandat, je me permets de prendre la parole pour effectuer un petit bilan.

En effet, il y a 5 ans, nous avons défini avec le conseil un plan de législature. Il comportait 6 objectifs et une trentaine de mesures.

Nombreuses d'entre elles ont été réalisées et c'est une belle satisfaction.

Dans l'objectif de maintenir la population, le PAL est actuellement en cours. C'est un dossier extrêmement complexe car notre commune doit énormément dézoner, près de 11 hectares. Mais cela a permis de lancer de nombreux projets de construction qui nous l'espérons permettra d'accueillir de nouveaux habitants et particulièrement des familles.

Pour les familles justement, l'UAPE a pu voir le jour en août de cette année. C'est un projet qui a débuté en 2016 pour lequel il a fallu se battre. Pas moins de 30 enfants ont déjà utilisé cette nouvelle structure, ce qui démontre un réel besoin pour notre commune et notre cercle scolaire. Cela a permis de réaliser un autre objectif, les partenariats avec les communes voisines. En effet il s'agit d'un projet commun pour le cercle scolaire, nous sommes donc associés avec Courtedoux. Et nous profitons des compétences et synergies avec la maison de l'enfance de Porrentruy. C'était clairement la meilleure solution pour ce projet.

Au niveau de la vie sociale, nous avons pu mettre en place nos années à thème. Si tout n'a pas été simple avec les années Covid, nous avons pu mettre en œuvre une vingtaine d'actions qui ont permis aux gens du village de se rencontrer dans des manifestations originales, mettre en avant des gens du village ou rappeler les infrastructures ou sociétés déjà en place. Pour exemple, je citerai pour la 1ère fois la participation de Bure à SuisseBouge avec un très beau résultat à la clé.

Nous avons prévu pour l'école d'effectuer une CECB, de changer le chauffage et de mettre en place des panneaux solaires. Après les résultats du CECB, il a semblé évident qu'il fallait malheureusement effectuer des travaux plus conséquents. C'est pour cela qu'un crédit de 2 millions a été voté et que des travaux importants sont en cours. A noter que pour le remplacement du chauffage, c'est un partenariat public - privé qui est mis en place avec la construction d'un mini-chauffage à distance, en collaboration avec Thermobois qui profitera à l'école mais également aux différents immeubles aux alentours.

Beaucoup de travaux ont été entamés sur les changements de règlements communaux, notamment sur les eaux, eaux usées et le cimetière. Ces projets pourront être finalisés prochainement.



Après la réalisation de la traversée du village, il est important de maintenir les routes communales. Deux d'entre elles ont été refaites, à savoir la rue tchésa et la rue des pommiers. Ce sont des investissements conséquents mais nécessaires sur la durée.

Au niveau de l'école, les ordinateurs ont été changés et les classes équipées de tableaux interactifs. Si nous voulons maintenir notre école, il est important de la maintenir à jour.

Au niveau de l'administration communale, l'infrastructure informatique a été complètement changée, y compris le logiciel de gestion communal et le conseil a été l'un des premiers à se moderniser en utilisant un outil de gestion des PVs et des tâches.

Nous avons également pu régler de vieux dossiers comme l'acquisition de terrains agricoles à l'armée ou de forêts dans le cadre de l'A16.

D'autres éléments ont été réalisés mais il était difficile de tout citer.

Tous ces investissements ont été réalisés en veillant à maintenir les comptes de la commune positifs, ce qui est le cas pour l'instant, même si la conjoncture s'annonce difficile par la suite. A noter, que mise à part pour une partie de l'école, aucun emprunt n'a été effectué pour réaliser ces projets, tout a été fait avec les fonds de la commune. Il était finalement important de réaliser ces importants investissements de la commune tant que nous en avons les moyens ou les pouvoirs de décisions. Une commune qui n'investit pas est une commune qui meurt à petit feu !

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement du conseil tout au long de ces années. J'ai pu m'appuyer sur une équipe compétente qui n'a pas compté son temps et fait face aux critiques. Un grand merci à Sandra, honneur aux dames, Gilles, Michel, Damien et Hervé de m'avoir accompagné dans ce que j'appellerais une véritable aventure humaine. Car si nous avons connu des succès, nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés et critiques. Si cela n'a pas toujours été facile, nous avons su rester solidaires au maximum. A l'heure où trouver du monde est de plus en plus difficile, surtout pour ce type de tâches, vous n'avez compté votre temps. Un grand merci à vous.

J'aimerais également remercier les personnes qui se sont engagés pour les commissions communales, celles du PAL et de la commission d'école. J'aimerais particulièrement remercier, Géraldine, Eugénie et Séverine qui n'ont pas compté leur temps pour la commission d'école qui a été particulièrement mouvementée ces 5 dernières années. Mesdames, vous avez su amener la barque à quai, un grand merci à vous.

Pour finir, un engagement comme Maire ne serait pas possible sans pouvoir s'appuyer sur le dévouement et le professionnalisme d'un bureau communal. Merci à Nadia, Stéphanie, Valérie, Vincent sans oublier Pascal pour votre soutien durant toutes ces années.

C'est fatigué mais heureux d'avoir donné du temps pour le village que j'aime tant que je remets les clés à Michel, notre futur maire, et à l'ensemble du nouveau conseil communal. Je vous souhaite plein succès dans votre tâche. Longue vie au village de Bure !



Commune mixte de Bure

Route de Porrentruy 4
2915 Bure

Tél. 032 466 52 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

Michel prend également la parole pour remercier Gilles et Sébastien.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h45.

Au nom de l'Assemblée communale

Le Président : La secrétaire :

René Riat

Valérie Crelier